



CENTRE D'ÉTUDES
STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

**Renforcement de l'état de droit pour
atténuer les dommages civils : La
sécurité et la justice après les conflits et
les transitions**

TABLE RONDE D'EXPERTS

22-24 août 2023

À PROPOS DU CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

Depuis sa création en 1999, le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) sert de forum pour la recherche, les programmes universitaires et l'échange d'idées dans le but d'améliorer la sécurité des citoyens en renforçant l'efficacité et la responsabilité des institutions africaines, en soutien à la politique des Etats-Unis en Afrique.

VISION

La sécurité pour tous les Africains est assurée par des institutions efficaces et responsables devant leurs citoyens.

La réalisation de la vision d'une Afrique libérée de la violence armée organisée, garantie par des institutions africaines qui s'engagent à protéger les citoyens africains, est la motivation principale du CESA. Cet objectif souligne l'engagement du Centre à contribuer à des impacts tangibles en travaillant avec nos partenaires africains – militaires et civils, gouvernements et société civile, ainsi que nationaux et régionaux. Tous ont un rôle précieux à jouer pour atténuer les facteurs complexes de conflit sur le continent aujourd'hui. La responsabilité envers les citoyens est un élément important de notre vision, car elle renforce le point de vue selon lequel, pour être efficaces, les institutions de sécurité doivent non seulement être « fortes », mais également être sensibles aux droits des citoyens et les protéger.

MISSION

Faire progresser la sécurité africaine en élargissant la compréhension, en offrant une plateforme de dialogue fiable, en établissant des partenariats durables et en catalysant des solutions stratégiques.

La mission du CESA s'articule autour de la génération et de la diffusion des connaissances par le biais de nos recherches, de nos programmes universitaires, de nos communications stratégiques et de nos amicales communautaires. En s'appuyant sur les expériences pratiques et les enseignements tirés des efforts de sécurité sur le continent, notre objectif est de générer des idées et des analyses pertinentes qui peuvent informer les professionnels et les décideurs politiques sur les défis urgents auxquels ils sont confrontés en matière de sécurité. Reconnaissant que les défis sérieux ne peuvent être relevés que par des échanges francs et réfléchis, le Centre d'études stratégiques de l'Afrique fournit des plateformes virtuelles et en présentielles où les partenaires peuvent échanger leurs opinions sur des priorités et des bonnes pratiques. Ces échanges favorisent des relations qui, à leur tour, sont entretenues au fil du temps par les amicales communautaires du Centre, les communautés d'intérêt, les programmes de suivi et le dialogue permanent entre les participants et le personnel. Ce dialogue, imprégné d'expériences du monde réel et d'analyses nouvelles, offre une occasion d'apprentissage continu et catalyse des actions concrètes.

MANDAT

Le CESA est une institution du Département de la Défense des Etats-Unis établie et financée par le Congrès pour l'étude des questions de sécurité relatives à l'Afrique et sert de forum pour la recherche bilatérale et multilatérale, la communication, l'échange d'idées et la formation impliquant des participants militaires et civils. (10 U.S.C 342)

Introduction

La stabilisation des états fragiles, le maintien de la paix, et la fourniture de la sécurité dépendent de la coordination stratégique des nations africaines partenaires en matière de réforme de la sécurité et de la justice et de leur utilisation de ces processus pour renforcer la confiance des citoyens dans les institutions militaires, policières et judiciaires. Bien que les réformes de la sécurité et de la justice soient fréquemment discutées en silo, la dissuasion de certains des principaux problèmes de sécurité du continent - y compris l'extrémisme violent et le crime organisé, ainsi que les conflits armés - dépend de la coordination avec le secteur de la justice. Cela comprend à la fois les institutions formelles et informelles et les composantes militaires et civiles des systèmes nationales de justice et de sécurité.

La table ronde réunira des responsables gouvernementaux africains et des praticiens non gouvernementaux travaillant au niveau stratégique sur la justice transitionnelle, la réforme du secteur de la justice, la mise en œuvre de la stratégie de sécurité nationale, et la réforme du secteur de la sécurité. Des experts de divers pays qui ont été récemment touchés par un conflit ou qui sont en train de forger des politiques de sécurité et de justice pour faire face aux séquelles de la violence après une transition politique seront présents. Des experts proviennent de plusieurs pays, notamment la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Libéria, l'Afrique du Sud, la Sierra Leone et le Soudan du Sud, et la Gambie. La réunion de cet éventail d'experts en la matière va leur donner l'occasion de partager leurs expériences nationales, locales, et sectorielles en matière de réforme de la sécurité et de la justice. En réfléchissant également sur des cadres de l'Union africaine tels que l'Agenda 2063, la Politique de Justice transitionnelle (2019), et le Cadre de réforme du secteur de la sécurité (2014), ils vont catalyser de nouvelles approches stratégiques pour fournir des services de sécurité et de justice transparents, légitimes, responsables, et efficaces aux citoyens après un conflit ou une transition après la chute d'un régime autoritaire. Pendant la table ronde de trois jours, les experts seront encouragés à identifier et proposer des approches pour mettre en œuvre des leçons apprises, et sur la « coproduction » de la sécurité dans les systèmes de justice militaire et civile, et sur la manière dont ces systèmes sont liés aux stratégies de sécurité pour atténuer les dommages civils et se remettre d'un conflit.

La première journée des débats se concentrera sur le partage d'expériences sur les dimensions rétrospectives et prospectives des efforts des états et des sociétés africaines de coordonner des stratégies pour assurer la sécurité et la justice aux citoyens après un conflit ou la chute d'un régime autoritaire. Les experts vont analyser les synergies et les tensions dans les liens entre les efforts de justice transitionnelle pour rendre compte des préjudices ou des abus du passé, d'une part, et les efforts de réforme du secteur de la sécurité et de la justice pour assurer un avenir plus prospère et équitable, d'autre part. Les deux types de réflexion stratégique sont importants pour atténuer et prévenir les dommages aux civils ; elles sont également essentielles pour assurer une paix durable et la sécurité des citoyens dans les pays qui ont connu une stabilisation initiale après un conflit ou une transition.

La deuxième journée touchera sur comment les systèmes de justice militaire et civile peuvent être utilisés d'une manière synergétique pour assurer une gouvernance légitime de la sécurité dans les pays rétablissant le contrat social après un conflit ou une transition. Ce travail permettra également une discussion au niveau stratégique de divers modèles de liaison et/ou de dissociation des systèmes de justice militaire et civile pour faire face aux dommages civils, et les

implications qu'ils ont pour le professionnalisme du secteur de la sécurité et la confiance du public dans le secteur de la sécurité.

Objectifs de la table ronde

Les objectifs de la table ronde sont les suivants :

- Améliorer l'apprentissage par les pairs sur la manière dont les décisions stratégiques des États africains concernant le séquençage, la méthodologie et la coordination de la fourniture de services de sécurité et de justice peuvent affecter leur atténuation des dommages civils et la fourniture d'une sécurité citoyenne durable.
- Analyser les façons dont les acteurs de la justice militaire et leurs homologues civils peuvent apprendre des expériences des autres et se renforcer mutuellement pour atténuer les dommages civils en garantissant l'accès à la justice dans les contextes post-conflit et transitionnels.
- Produire un document qui synthétise les conclusions que les experts en la matière tirent sur les questions soulevées lors de la table ronde et qui partage les recommandations pratiques sur lesquelles le groupe s'accorde au fil des échanges.

Approche académique et pratique

Jours 1 et 2 de la table ronde vont chacun consister, d'abord, en deux sessions avec des experts prononçant de brèves remarques liminaires sur le thème en question, en but de favoriser la discussion des questions clés, et ensuite en une session au cours de laquelle les rapporteurs de la table ronde qui synthétiseront le dialogue des experts fourniront un compte rendu sur ce qu'ils ont retenu des échanges du jour. Ils vont également offrir leur synthèse des enseignements pratiques du dialogue entre experts.

Pendant le troisième jour, les rapporteurs et le responsable du corps professoral travailleront avec des experts pour lire et éditer une première ébauche des conclusions de la table ronde. Les conclusions seront finalisées dans la semaine suivant la clôture de la table ronde et tous les participants à la table ronde seront libres de les partager avec qui ils le souhaitent. Une consultation de suivi avec le groupe d'experts pour analyser les développements en cours liés aux conclusions de la table ronde sera également offerte.

Tous les experts en la matière seront invités à réfléchir à leurs points de vue nationaux, sectoriels, et personnels sur les thèmes de la rencontre, en se concentrant sur les questions directrices qui sont énumérées dans ce document pour chaque session de la table ronde. Fournir des distillations réfléchies et concises de vos connaissances et de votre expertise sur les thèmes de chaque session facilitera la génération de conclusions et de points pratiques à partir des échanges.

La table ronde se déroulera en anglais et en français. Une politique stricte de non-attribution s'applique à l'intégralité des travaux de la table ronde, à l'exception de ce que les experts acceptent d'inclure dans le document reflétant les conclusions et les points pratiques de l'échange. Ces règles sont contraignantes pendant et après la table ronde. Le présent rapport est un document éducatif qui vise à fournir un aperçu des idées clés, des débats, et des

questions politiques liées aux problèmes à résoudre. Il ne reflète pas les vues ou la position officielle du ministère de la Défense ou du gouvernement américain.

Session d'ouverture et Discours d'ouverture

mardi 22 août (0900-1000)

La séance d'ouverture présentera les objectifs et les domaines d'intervention spécifiques de la table ronde, ainsi que donner un aperçu de ces thèmes dans le contexte de la Gambie. Des experts de tous les pays auront l'occasion de se présenter et de préciser leurs domaines d'expertise à leurs pairs.

Documents de référence:

1. Office of the National Security Advisor of The Gambia. "[Media Briefing on Security Sector Reform Process in The Gambia.](#)" Office of the President, 2023.
2. Republic of The Gambia and United Nations Development Program. "[Rule of Law Roadmap, 2020-2025.](#)"
3. Republic of The Gambia. "[Government White Paper on the Report of the Truth, Justice, Reconciliation and Reparations Commission,](#)" 25 May 2022.

Session 1: Faire face au passé : intégrer la justice transitionnelle dans les efforts de réforme après les conflits et les transitions

mardi 22 août (1030-1200)

La justice transitionnelle (JT) est l'un des principaux outils pour prévenir la récurrence des conflits, de la violence, et de l'insécurité. Elle est définie par l'Union africaine comme « les diverses mesures politiques et mécanismes institutionnels (formels et traditionnels ou non formels) que les sociétés, à travers un processus consultatif inclusif, adoptent afin de surmonter les violations, divisions et inégalités passées et de créer les conditions d'une à la fois la sécurité et la transformation démocratique et socio-économique », et par les Nations Unies comme « une approche des violations systématiques ou massives des droits de l'homme qui à la fois offre réparation aux victimes et crée ou renforce les opportunités de transformation des systèmes politiques, des conflits et des d'autres conditions qui ont pu être à l'origine des abus. » Bien que la TJ puisse profondément influencer sur le succès des processus de sécurité nationale, la TJ n'est pas toujours directement et efficacement intégrée dans la stratégie de sécurité, l'élaboration des politiques, et la planification de la stabilisation et de la gouvernance du secteur de la sécurité. Une intégration incomplète des efforts de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et de la justice transitionnelle pendant les premiers stades de la reconstruction peut avoir des effets néfastes durables. La RSS peut même risquer d'aller à l'encontre des processus de justice transitionnelle si les stratèges d'un pays ne génèrent pas intentionnellement des moyens d'harmoniser ces travaux.

La première session de la table ronde vise à solliciter les points de vue sur comment les processus de JT et de RSS de leurs pays ont été intégrés de manière à améliorer efficacement la sécurité des citoyens. Il existe différentes combinaisons d'outils que les décideurs peuvent utiliser pour

assurer la justice transitionnelle (y compris les poursuites pénales par le biais de tribunaux nationaux, hybrides ou internationaux ; les commissions vérité ; les réparations ; la mémorialisation), tout comme il existe divers aspects du renforcement des institutions que les dirigeants pourraient poursuivre au cours d'un processus de RSS (y compris le redimensionnement des institutions de sécurité ; la création de nouvelles institutions de contrôle ; la réforme des constitutions ; la revitalisation des relations politiques entre le secteur de la sécurité et le parlement). Les experts de différents contextes nationaux auront différents types de connaissances sur les types de réformes institutionnelles, leur séquençage, et les moyens de coordination de la RSS et de la JT que les pays africains ont poursuivis.

Questions de discussion:

- Dans votre pays, quelles ont été les forces et faiblesses des approches de la justice transitionnelle et de l'état de droit pour lutter contre les violations des droits de l'homme et les lacunes en matière de sécurité au cours du passé?
- Comment les préoccupations relatives à la justice transitionnelle et à l'état de droit ont-elles été intégrées dans le travail du secteur de la sécurité pour stabiliser le pays? Comment ces approches ont-ils influé sur les attentes des citoyens quant à la manière dont les maux passés seraient traités?
- Comment les réformes post-conflit ou post-transition ont-elles cherché à remédier aux perceptions négatives que les citoyens pouvaient avoir des institutions de sécurité et de justice de l'état ? Quel a été le succès des tentatives visant à remédier aux perceptions négatives, en particulier dans les zones où l'état avait une influence limitée pendant le conflit ou avant la transition?

Lectures recommandées:

1. [African Union Transitional Justice Policy](#), African Union, 2019.
[Politique de Justice Transitionnelle de l'Union Africaine](#), Union Africaine, 2019.
2. Ndulo, Muna and Duthie, Roger. "[The Role of Judicial Reform in Development and Transitional Justice](#)." International Center for Transitional Justice, 2009.
Organisation Internationale de la Francophonie, « [Repères](#) », dans *Guide pratique : Les processus de transition, justice, vérité et réconciliation dans l'espace francophone*, pages 20-38.
3. Alexander Mayer-Rieckh & Howard Varney, "[Institutional Reform Recommendations of Truth Commissions: Security Sector](#)," in *Recommending Change. An Overview of Truth Commission Recommendations on Institutional Reforms*, DCAF, 2013, pp. 15-24.
"[Recommandations des Commissions vérité relatives aux réformes institutionnelles : Le secteur de la sécurité](#)," dans *Un aperçu des recommandations de réformes institutionnelles des commissions vérité*, DCAF, 2013, pages 19-29.
4. Luka Biong Deng Kuol. « [Lessons Learned from a Decade of South Sudanese Statehood](#)," Africa Center for Strategic Studies, 29 June 2021.
"[Leçons tirées d'une décennie d'existence d'état sud-soudanais](#)," Centre d'Etudes

Session 2: Perspectives d'avenir : La réforme du secteur de la sécurité et le rôle du secteur de la justice

mardi 22 août (1300-1430)

Bien que la justice transitionnelle se concentre principalement sur le traitement du passé, la RSS sera idéalement à la fois rétrospective et prospective. Être rétrospectif est nécessaire, car les acteurs à la tête de la RSS doivent acquérir une compréhension nuancée de ce qui a mal tourné dans la gouvernance du secteur de la sécurité dans le passé afin d'identifier les domaines où des changements sont souhaités. Mais l'élaboration d'une vision de la sécurité nationale basée sur ce qu'un pays veut réaliser à l'avenir est également essentielle aux fins de l'élaboration de la stratégie, de la mise en œuvre des politiques, et de la mobilisation des ressources. Le renforcement des capacités institutionnelles à long terme pour atténuer et prévenir les dommages aux civils de manière fiable nécessite une approche tournée vers l'avenir.

Reconnaissant le fossé persistant entre les approches existantes en matière de réforme du secteur de la sécurité (RSS) et les déficits dans l'administration et la gouvernance de la sécurité dans un grand nombre de ses États membres, l'Union africaine (UA) a non seulement reconnu la nécessité d'élaborer des stratégies de sécurité nationale en tant qu'élément clé de la RSS, mais a également invité ses États membres à élaborer de telles stratégies dans le cadre d'un processus pleinement consultatif et participatif. Malgré cet appel, il n'y a pas beaucoup d'états africains qui ont des stratégies nationales qui considèrent explicitement la justice transitionnelle ainsi que les besoins quotidiens de la justice des citoyens. Cependant, de nombreuses preuves démontrent qu'un processus bien conçu et inclusif d'élaboration de stratégies de sécurité nationale permet aux décideurs de mieux faire face aux menaces à la sécurité et d'améliorer l'efficacité de la sécurité pour tous les citoyens. Un tel processus offre une occasion de forger un nouveau contrat social entre les états et leurs citoyens. En tant que tel, l'élaboration de stratégies pourrait être considérée comme un outil particulièrement utile pour renforcer la sécurité et la prestation de la justice - ainsi que la confiance des citoyens dans l'état - dans les contextes post-conflit et transitionnels.

La deuxième session de la table ronde vise à solliciter des avis d'experts sur la façon dont la réforme du secteur de la sécurité peut intégrer les besoins des citoyens en matière de justice et d'état de droit, comment le processus peut faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de sécurité nationale holistiques, et comment la stratégie et la planification processus peuvent plus efficacement jeter les bases de la fourniture de la sécurité et de la justice aux citoyens par le biais d'institutions responsables.

Questions de discussion:

- Dans quelle mesure la « chaîne de la justice pénale » (forces de l'ordre, parquet, juges, prisons et barreau) a-t-elle été intégrée dans les plans de réforme du secteur de la sécurité dans votre pays ? Les réformes du secteur de la justice et de l'état de droit sont-elles incluses dans ce que les stratèges de vos pays considèrent comme le domaine de la réforme du secteur de la sécurité ?
- Après son conflit ou sa transition, votre pays a-t-il cherché à développer une nouvelle stratégie de sécurité nationale (ou des politiques sectorielles de sécurité et de justice)?

Quelles sont les bonnes pratiques et les leçons apprises de votre pays sur le développement et la mise en œuvre de la stratégie dans les contextes de transition ?

- Quels ont été les principaux défis de votre pays pour coordonner les réformes des secteurs de la sécurité et de la justice après la conflit ou transition? Dans quelle mesure les défis ont-ils changé au fil du temps ?
- Est-ce que la nature continue de la mise en œuvre de la stratégie de sécurité a aidé les stratégies de votre pays à apprendre du passé ? Si oui, comment ont-ils adapté leurs approches au fil du temps pour améliorer la prestation de la sécurité et justice?

Lectures recommandées:

1. [African Union Policy on Security Sector Reform](#), African Union, 2014.
[Cadre d'orientation sur la réforme du secteur de la sécurité](#), Union Africaine, 2014.
2. Aline Leboeuf, "[What Is a Good Security Sector Reform?](#)" Notes de l'IFRI, Dec 2017.
"[Qu'est-ce au'une bonne réforme du secteur de sécurité ?](#)" Notes de l'IFRI, déc 2017.
3. Sophie Frediani, "[The Complementarity of Transitional Justice and Security Sector Reform in Addressing and Preventing Human Rights Violations: Focus on The Gambia,](#)" DCAF, 2021.
4. Niagalé Bagayoko, « [Similarités et différences entre les systèmes de sécurité d'Afrique francophone et anglophone](#), » dans *La réforme des systèmes de sécurité et de justice en Afrique francophone*, Organisation Internationale de la Francophonie, 2010, pages 279-297.

Session 3: Restitution du rapporteur et discussion

mardi 22 août (1500-1630)

Les experts écouteront la restitution que les rapporteurs de la table ronde vont faire avec leurs collègues afin de compléter l'analyse et l'échange de la journée. Les rapporteurs, qui sont également eux-mêmes des experts en matière de sécurité et de justice, partageront les idées qu'ils ont synthétisées en écoutant et en contribuant aux sessions du Jour 1.

Les experts aideront les rapporteurs à valider la synthèse du contenu, à nuancer les conclusions qu'ils tirent au nom du groupe, et à corriger quelconques erreurs. Le contenu de cette session informera les conclusions et les points pratiques que la table ronde produira.

Session 4: Faciliter l'accès à la justice et améliorer la compréhension publique des systèmes de redevabilité

mecredi 23 août (1000-1200)

Dans des contextes où une réforme de la sécurité et de la justice est nécessaire pour atténuer les dommages civils après un conflit ou une transition, les stratèges et les praticiens sont confrontés au défi de reconstruire les institutions de l'état dans une manière qui aide ces institutions à inspirer la confiance des populations. Un climat de méfiance à l'égard des forces de l'ordre peut

résulter de divers facteurs : d'antécédents de violences, d'un sentiment de corruption des institutions et d'une frustration liée à la mollesse des réponses face à la criminalité. Après un conflit ou une transition, même si des progrès initiaux ont été faits dans les domaines du désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), des audits du secteur de la sécurité, ou de la vérification des fonctionnaires qui resteront dans les services de sécurité, un travail supplémentaire est souvent nécessaire pour changer les perceptions populaires de la légitimité des institutions réformées. Le rétablissement de la confiance populaire à l'égard du secteur de la sécurité dépendra de la capacité à nouer des relations respectueuses des droits des citoyens que le gouvernement a pour mission de servir.

Les unités des affaires civiles de l'armée peuvent jouer un rôle clé dans le rétablissement d'un contrat social entre les citoyens et l'état. Les policiers qui sont prêts à utiliser des approches communautaires peuvent également tenter de modifier les relations civilo-militaires. En tant qu'élément important de la chaîne de justice pénale, les policiers ont également intérêt à ce que leurs homologues du secteur de la justice fassent un travail constant pour gagner la confiance des citoyens. Au-delà des réformes visant à renforcer l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire lui-même, les architectes de la réforme peuvent également souhaiter examiner comment soutenir les modèles parajuridiques et communautaires pour faciliter l'accès à la justice. L'autonomisation juridique implique la formation d'avocats et de parajuristes pour qu'ils s'assurent que les citoyens comprennent le fonctionnement des différentes parties formels et informels du système judiciaire national, les avantages et inconvénients de ces différents modalités de résoudre des différends, et les méthodes d'engager ces différents mécanismes qu'ils pourraient choisir d'utiliser.

Lorsqu'ils sont soutenus par la société civile et des acteurs communautaires capables d'offrir des méthodes alternatives de règlement des différends, les systèmes judiciaires peuvent également être structurés pour offrir aux citoyens des possibilités de résoudre des problèmes qui pourraient autrement favoriser la récurrence de la violence. En République centrafricaine (RCA), les réseaux de cliniques d'aide juridique soutenus par divers donateurs et gérés par des avocats et des parajuristes locaux ont été essentiels pour garantir que les victimes de violences sexuelles en temps de guerre ont des voies de recours. En République démocratique du Congo (RDC), des tribunaux mobiles dotés de juridictions militaires et civiles ont figuré dans la lutte contre les VSBG, aussi. D'autres travaux notables des parajuristes communautaires en Sierra Leone et au Libéria se concentrent sur une gamme de défis criminels, civils et administratifs, y compris les litiges fonciers et financiers. L'adoption de solutions au niveau communautaire a également favorisé des approches de règlement des différends qui permettent aux acteurs non étatiques jouissant d'une légitimité locale (qu'il s'agisse de chefs traditionnels, d'autorités religieuses, de femmes et de jeunes) de contribuer. Une approche qui est juridiquement « hybride » a des forces et des faiblesses, et chaque contexte nécessite un équilibre différent.

Questions de discussion:

- Quelles actions est-ce que l'armée a menée dans le domaine d'affaires civiles pour renforcer l'état de droit et atténuer les dommages civils dans votre pays? Quelles actions est-ce que la police a menée dans le domaine de la police de proximité ? Y a-t-il des façons dont le secteur de la sécurité pourrait s'améliorer dans l'un ou l'autre domaine ?

- Pendant et après le conflit ou la transition dans votre pays, quelle a été la gamme d'options étatiques et non étatiques que les citoyens avaient à leurs dispositions pour accéder à la justice et au règlement des différends? Comment la gamme d'options a-t-elle influé sur la sécurité des citoyens dans les zones urbaines et rurales?
- Comment les structures de gouvernance non étatiques ou informelles ont-ils été utilisées pour renforcer la légitimité des efforts menés par l'état pour fournir la sécurité et la justice aux citoyens ?

Lectures recommandées:

1. Jasmina Brankovic. "[Revitalizing African Traditional Justice Mechanisms: Report on the Fifth African Transitional Justice Forum.](#)" African Union and Center for the Study of Violence and Reconciliation. 2022.
2. Ernest Uwazie. "[Alternative Dispute Resolution in Africa: Preventing Conflict and Enhancing Stability,](#)" Africa Center for Strategic Studies, 30 November 2011.
"[Le règlement extrajudiciaire des conflits en Afrique : Prévention des conflits et renforcement de la stabilité,](#) » Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique, 30 nov 2011.
3. "[How Does Expanding Access to Justice Matter for Security?](#)" Africa Center for Strategic Studies, Academic Webinar, 20 September 2022.
« [Comment l'élargissement de l'accès à la justice est elle importante pour la sécurité ?](#) » Webinaire académique, Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique, 20 septembre 2022.
4. Vivek Maru, Lyttleton Braima & Gibrill Jalloh. « [Squeezing Justice Out of a Broken System : Community Paralegals in Sierra Leone,](#) » in *Community Paralegals and the Pursuit of Justice*, Cambridge University Press, 2018.
5. « [Interview : Mireille Kahatwa : « Les enjeux et défis dans le secteur judiciaire sont liées à l'accès à la justice](#) » », Agence d'Information d'Afrique Centrale, 27 juin 2020.

Session 5: Atténuation des dommages civils : Travail judiciaire militaire et civile avec les institutions de contrôle

mecredi 23 août (1300-1430)

Une panoplie de défis se pose aux dirigeants qui cherchent à développer et à mettre en œuvre des stratégies qui atténuent les dommages passés causés aux citoyens, et qui créent également les conditions pour empêcher la commission de nouveaux dommages qui pourraient retarder ou faire dérailler la reconstruction du pays. Même dans les endroits où les processus de réforme de la sécurité et de la justice ont été relativement réussis, et où les dirigeants ont élaboré des stratégies qui équilibrent soigneusement les éléments rétrospectifs et prospectifs à portée de main, la recherche suggère que sa mise en œuvre nécessitera un suivi et une adaptation à long terme. Une attention itérative est nécessaire afin d'établir et de renforcer la gamme d'institutions de contrôle militaires et civiles qui permettront une bonne gouvernance du secteur de la sécurité. Lorsqu'elle est bien menée, la réforme du secteur de la sécurité qui vise à atténuer les dommages de manière

globale « ira au-delà de l'objectif limité de recyclage et de restructuration des institutions de sécurité formelles et devrait se concentrer sur le renforcement des capacités de contrôle du Parlement, du pouvoir judiciaire, et de la société civile ». ¹ Cela facilitera la mise en oeuvre des contrepoids institutionnels qui peuvent améliorer la transparence et la responsabilité de l'État envers les citoyens pour la qualité de la sécurité et de la justice qu'il offre.

Dans de nombreux contextes post-conflit ou transitionnels, de nouvelles institutions de contrôle voient le jour. En particulier, les commissions indépendantes de lutte contre la corruption et les commissions nationales des droits de l'homme interviennent fréquemment dans les nouvelles architectures institutionnelles des pays en voie de réforme. Ces organismes sont confrontés à des défis uniques dans leurs phases de démarrage, lorsque la sensibilisation du public à leurs rôles et responsabilités est en cours et lorsque les perceptions de leurs capacités pratiques sont mises à l'épreuve. Les résultats que ces institutions de contrôle peuvent obtenir pour des citoyens en quête de la sécurité et la justice dépendent de plusieurs facteurs, y compris la mesure dans laquelle il existe une société civile solide qui peut relier les gens aux mécanismes de signalement offerts par les commissions ; le mandat légal que les commissions possèdent pour faire des enquêtes et poursuivre des personnes en justice ; et la capacité financière et opérationnelle de travailler au niveau local dans différentes régions du pays. Toutes les commissions indépendantes n'ont pas compétence sur les responsables militaires et civils, et toutes ne sont pas autorisées à faire leurs propres poursuites. En outre, les compétences politiques et techniques d'autres institutions de contrôle - y compris les tribunaux militaires, les commissions de contrôle de la police, et les institutions de médiation au sein des forces armées - doivent être élaborées à la fois au niveau interinstitutionnel et au niveau des citoyens et des communautés. Une vision stratégique partagée, une coordination cohérente, et une désescalade des fonctionnalités entre les éléments militaires et civils dans cette architecture institutionnelle sont essentielles.

Questions de discussion:

- Dans votre pays, quelles ont été les conditions politiques et techniques qui ont conduit et à la création de jure et au fonctionnement de facto des commissions anti-corruption indépendantes et des commissions nationales des droits de l'homme? Quels facteurs ont déterminé les échecs et les réussites de ces institutions?
- Comment le système de justice militaire et le système de justice civil pourraient-ils être structurés pour mieux travailler de manière complémentaire afin de garantir que tous les citoyens, quel que soit leur statut militaire ou civil, soient traités de manière égale devant la loi ?
- Est-ce qu'il y a d'autres institutions de contrôle du secteur de la sécurité qui ont été particulièrement utiles ou problématiques pour faciliter la fourniture de la sécurité et de la justice aux citoyens ? Comment mieux exploiter de telles institutions pour amplifier leurs atouts et minimiser leurs faiblesses ?

Lectures recommandées:

1. [“How Do National Oversight Institutions Influence Security Sector Governance?”](#) Academic Webinar, Africa Center for Strategic Studies, 26 April 2022.

¹ Sarah Detzner, [“Postconflict Security Sector Reform,”](#) US Institute of Peace, 2023.

[“Comment les institutions nationales de contrôle influencent-elles la gouvernance du secteur de la sécurité ? »](#) Webinaire académique, Centre d’Etudes Stratégiques de l’Afrique, 26 avril 2022.

2. Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces. [“Ombuds Institutions for the Armed Forces: Roles and Responsibilities in Good Security Sector Governance,”](#) 2022.
« [Institutions de médiation des forces armées : Rôles et responsabilités dans la bonne gouvernance au secteur de la sécurité,](#) » 2022.
3. Thomas Jaye. [“Liberia: Parliamentary Oversight and Lessons Learned from Internationalized Security Sector Reform,”](#) 2009.

Session 6: Restitution du rapporteur et discussion

mecredi 23 août (1500-1630)

Les experts écouteront la restitution que les rapporteurs de la table ronde vont faire avec leurs collègues afin de compléter l'analyse et l'échange de la journée. Les rapporteurs, qui sont également eux-mêmes des experts en matière de sécurité et de justice, partageront les idées qu'ils ont synthétisées en écoutant et en contribuant aux sessions du Jour 2.

Les experts aideront les rapporteurs à valider la synthèse du contenu, à nuancer les conclusions qu'ils tirent au nom du groupe, et à corriger quelconques erreurs. Le contenu de cette session informera les conclusions et les points pratiques que la table ronde produira.

Session 7: Finalisation des conclusions et des recommandations de la table ronde

jeudi 24 août (0900-1200)

During this session, the rapporteurs and subject matter experts will read through the penultimate draft of the roundtable conclusions and practical take-aways, discuss and debate any required corrections and amendments, and provide final feedback on the document.